

pressante et qui m'était survenue si subitement que je n'avais eu le temps de prendre avec moi qu'un petit paqueton de linge ; et dans le fond, le voyage que je devais faire ne devait durer que peu de jours. Le troisième jour, après avoir marché avec rapidité toute la journée, j'arrivai près de la ville où je devais coucher ; il était tard, il pleuvait à verse, à peine pouvais-je distinguer le chemin qui suivait une côte fort raide, au bas de laquelle roulait un torrent. Tout-à-coup, j'éprouve un choc et nous voilà roulant, voiture et chevaux et postillon et moi. Je me relève de mon mieux dans l'obscurité, couvert de boue, froissé, mais sans blessure grave. Je me rends avec peine à la ville, j'entre dans la première auberge que je rencontre, et trop brisé pour avoir faim, je me jette sur un lit et je m'endors. Il était encore nuit et je me réveille au bruit de ma porte qu'on ouvre avec violence. Le maître de l'auberge se précipite dans ma chambre accompagné de deux hommes qui se jettent sur moi et me garrottent avant que l'excès de ma surprise me permît de demander la cause de cette violence. Je le sçus bientôt : un voyageur couché dans la chambre voisine de la mienne avait été volé et assassiné : on avait trouvé des traces de sang près de ma chambre ; on m'accuse du meurtre ; enfin on croit trouver aussi des traces de sang dans ma chambre. Pour comble de malheur, une gazette trouvée dans ma poche était tachée de sang, sans doute par suite de quelques égratignures lors de ma chute, mais que mes gardiens attribuaient à la lutte que j'avais eue avec le délinquant. La fenêtre de sa chambre était ouverte ; c'est par là, disaient-ils, que j'avais jeté à quelque complice en dehors de la maison, les effets que j'avais volés ; j'eus beau me récrier, tout fut inutile, et dès que l'heure le permit, on me conduisit devant le juge de paix. Sur les indices dont j'ai parlé, joints à ma toilette, mes habits de voyage encore souillés de boue, mon air plus que négligé, et bien plus peut-être encore, sur ma qualité d'inconnu dans l'endroit et d'étranger (car je ne suis pas Anglais), je fus envoyé en prison. Je voulais écrire à mes amis pour qu'ils vinssent m'aider, me défendre, prouver mon caractère—le geolier me refusa tout net. Le malheur qui me poursuivait voulut que la cour d'assise s'ouvrit précisément ce jour-là, dans la ville où je me trouvais pour mon malheur : une accusation est intentée contre moi, je réclame un délai, pour faire venir des témoins pour prouver qui je suis ; on me refuse. L'accusateur public dit que ce n'est qu'un prétexte, qu'un homme de ma tournure, que personne ne connaît, qui tombe on ne s'ait d'où, ne peut avoir que des complices. Tout était contre moi ; je ne connaissais pas même le nom du postillon qui m'avait versé la veille ; mon portefeuille, qui aurait pu me faire connaître par les papiers qu'il contenait, était resté dans le ruisseau. J'avais entendu vanter les institutions, les lois de l'Angleterre et la protection dont elles entouraient un prisonnier, un accusé ; je les